

# **BC IMPULSE - 15H**

CPF CODE 202

VOTRE AVEZ UNE IDÉE DE PROJET PROFESSIONNEL MAIS AUSSI DES DOUTES.

## PHASE PRÉLIMINAIRE

Un référent identifié pour le suivi et la réalisation de la prestation.

Le premier entretien de la prestation est programmé rapidement après la validation du financement :

- Reprise et validation de l'analyse de la nature des besoins et de la situation du (de la) bénéficiaire identifiés lors de l'entretien préalable.
- · Personnalisation du programme avec l'objectif d'aboutir à la formalisation d'un projet cohérent
- Engagement réciproque du bénéficiaire et du référent après vérification de votre implication pour ce bilan de compétences.

# PHASE D'INVESTIGATION

## Bilan professionnel et personnel:

- Identification et valorisation de mes aspirations, motivations, valeurs, centres d'intérêt, personnalité, pour renforcer votre projet en adéquation avec qui vous êtes.
- Objectiver mes compétences et aptitudes, soft skills, savoir-faire, savoir-être, valeur ajoutée, transférables à mon projet.
- · Adaptation au contexte professionnel de vos points forts et de vos points faibles.
- Découverte des secteurs d'activité correspondant à vos aspirations.
- Exploration des types de carrières envisagées et des métiers possibles.

## Analyse métier et validation de l'opportunité de votre (vos) projet(s) :

- Exploration détaillée et priorisation des voies d'évolutions professionnelles envisageables.
- Prise en compte de vos contraintes personnelles.
- Construction progressive du projet et des actions adaptées à réaliser (recherches, enquêtes-métiers, ...).
- Identification des entreprises à cibler, sollicitation de votre propre réseau ou prise de rendez-vous dans notre réseau d'entreprises pour réaliser les enquêtes métier nécessaires.
- Élaborer une ou plusieurs alternatives soit se former, s'orienter vers la VAE ou la création d'entreprise.

### PHASE DE CONCLUSION

**Un document de synthèse** est remis et commenté au dernier jour du Bilan de Compétences. Il est élaboré avec pour indications :

- Les circonstances du bilan avec un récapitulatif du parcours et des attentes du bénéficiaire.
- Le parcours de bilan et des démarches mises en œuvre.
- Les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles au regard des perspectives d'évolution envisagées, avec mise en évidence des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet.
- Le projet envisagé : éléments constitutifs du projet professionnel avec éventuellement un projet de formation ou de VAE, et l'expression des pistes alternatives étudiées.
- Élaboration du plan d'actions avec les principales étapes prévues pour la réalisation de ce projet à court ou à long terme.





#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Explorer puis définir clairement les métiers vers lesquels vous orienter
- Confirmer les idées de projet que vous avez déjà
- Analyser vos compétences, aptitudes et motivations
- Valider l'adéquation entre votre profil et le marché de l'emploi
- Construire un projet de formation, de Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Étudier l'opportunité de la création ou de la reprise d'entreprise

#### **PUBLIC ET FINANCEMENT**

Tout public dont demandeur d'emploi, salarié, toute personne en situation de handicap. Devis établi à l'issue de l'entretien de positionnement, tarif : 1350€.

Moyens de financement : CPF, financement personnel, financement OPCO (salariés).

Autres situations : Demandeurs d'emploi, licenciés économiques, ... (nous consulter)

## UN CADRE ÉTABLI

- · Le bilan de compétences est organisé dans sa totalité en entretiens individuels.
- Il commence toujours par un diagnostic et l'analyse des actions réalisées et se termine par la définition des actions précises à mener.
- Les **entretiens en face à face** sont hebdomadaires ou programmés au rythme le plus adapté.
- Des **entretiens téléphoniques, en visioconférence** ou **échanges par messagerie** sont proposés.
- Après la fin du bilan de compétences, possibilité de prendre contact avec le référent pour toute question concernant le projet.
- Mise en place d'un accompagnement visant à atteindre les objectifs déterminés.
- Un suivi 6 mois après la fin de l'accompagnement afin de mesurer l'impact réel du parcours.
- Différentes formules de bilans de compétences adaptées à vos besoins.
- Une connaissance pragmatique du marché de l'emploi, des secteurs d'activité et des territoires.

## **DE L'ENGAGEMENT**

- Évaluation des compétences, des aptitudes et des motivations.
- Une **recherche documentaire** sur les métiers, le secteur d'activité, le bassin d'emploi.
- Un travail « de terrain » pour une immersion dans le secteur d'activité.
- Des enquêtes auprès de professionnels.

#### **OUTILS**

- Livret personnel avec les supports de travail.
- Questionnaire auto-évaluation.
- **Tests** selon le parcours.
- Préparation aux entretiens professionnels.
- Travail sur le CV & lettre de motivation.

# MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- État de présence.
- Questionnaire de satisfaction permettant d'évaluer la qualité perçue lors de l'accompagnement.

CONDITIONS D'ACCÈS: En présentiel (Toulouse et Montauban) ou 100% à distance ; Entretien de positionnement avec le consultant 4 semaines avant le démarrage.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

ROMY PONS

ROMY.PONS.EXT@CREACTUP.COM

RÉFÉRENT HANDICAP
FANNY DOSTES
FANNY.DOSTES@CREACTUP.COM

SUPPORT TECHNIQUE

NJAKA RAJERY

NJAKA.RAJERY@CREACTUP.COM

ASSISTANCE SOUS 48H MAXIMUM



Nous contacter :

 $\tt 05.63.92.79.79 \mid contact@creactup.com \mid https://creactup.fr$ 



